



Le 13 mai 2026

TABLE DES MATIÈRES

EMPLOIS

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SOINS DE SANTÉ

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

PROTECTION DE L'ENFANCE

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Holt

M^{me} Mitton

L'hon. C. Johnson

M^{me} Mitton

L'hon. C. Johnson

COTES DE CRÉDIT

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

Questions orales

[Original]

EMPLOIS

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je vous dis bonjour, comme toujours.

[Traduction]

Madame la présidente, la semaine dernière, les parlementaires du côté de l'opposition ont posé de nombreuses questions au gouvernement. En règle générale, nous n'obtenons pas de réponses, mais celles qui ont été données aux questions que nous avons posées la semaine dernière étaient particulièrement choquantes, car elles étaient tout à fait déconnectées de la réalité et dénuées de sens. Je vais reposer les questions et donner aux parlementaires du côté du gouvernement une autre occasion d'être fidèles à leur version de la transparence totale et radicale. La semaine dernière, j'ai demandé à la première ministre si elle comptait se battre pour les 60 emplois qui seront perdus à Sussex en raison de l'entente défavorable qu'elle a conclue. La réponse que j'ai obtenue de la ministre responsable du Travail n'avait rien à voir avec ma question. J'ai ensuite cité la première ministre, qui a déclaré qu'il n'y avait aucun espoir de sauver les emplois en question. La première ministre confirmera-t-elle aujourd'hui à la Chambre qu'elle s'est bel et bien pliée aux volontés d'Agropur et qu'elle laissera 60 personnes de Sussex perdre leur emploi? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente, de me donner l'occasion de parler du travail accompli par Opportunités Nouveau-Brunswick dans la province. Opportunités Nouveau-Brunswick favorise la croissance économique et le développement des entreprises en investissant notamment dans le secteur privé. Les investissements attirent des entreprises qui envisagent peut-être de s'établir ailleurs et aident les entreprises du Nouveau-Brunswick à croître en devenant plus concurrentielles et plus productives. Nos investissements génèrent des rendements qui soutiennent des services comme la santé et l'éducation.

Madame la présidente, plus de 95 emplois seront créés à Miramichi. Agropur a conclu une entente de partenariat à long terme avec le Nouveau-Brunswick, et celle-ci permet aux agriculteurs de la province de disposer de sites locaux où transformer leurs produits. Merci.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà la logique des Libéraux, Madame la présidente. Il n'est pas question de 95 emplois. Il s'agit de 15 emplois, et des gens perdront quand même leur emploi à Miramichi — c'est de la poudre aux yeux.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

À quatre reprises, on a demandé à la première ministre si elle ferait preuve d'une transparence radicale, comme elle s'y était engagée, et si elle révélerait les détails de l'entente avec Agropur. En retour, nous avons eu droit à des réponses évasives de la part du ministre, qui a au moins pris la peine de se lever pour répondre à la question, car la première ministre n'a pas daigné le faire.

On a dépensé 2,4 millions de dollars des contribuables pour causer la perte de 60 emplois à Sussex. Le gouvernement doit des explications aux gens de Sussex-Three Rivers. Pour la cinquième fois, Madame la présidente, le gouvernement communiquera-t-il aux gens du Nouveau-Brunswick les détails de l'entente conclue avec Agropur, ainsi que les courriels s'y rapportant?

C'est ici que se trouve le siège de la démocratie dans notre province. En tant qu'opposition, nous avons le devoir et l'obligation de demander des comptes au gouvernement au nom des gens qu'il gouverne. Le gouvernement leur a promis la transparence. La première ministre continuera-t-elle d'éluder les questions à ce sujet, ou tiendra-t-elle enfin sa promesse envers les gens du Nouveau-Brunswick en faisant preuve de transparence quant à la façon dont elle a mal géré leur argent?

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Comme je l'ai déjà indiqué à maintes reprises à la Chambre, nous savions, tout comme le gouvernement précédent, qu'Agropur évaluait différents scénarios dans les Maritimes. Nous savions également, tout comme le gouvernement précédent, que cela pourrait donner lieu à des changements liés aux activités dans la région. Le gouvernement précédent espérait une réorganisation. Nous sommes passés à l'action et avons permis de créer plus de 95 emplois dans l'intérêt à long terme des gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons assuré au secteur agricole du Nouveau-Brunswick une capacité de transformation de ses produits.

L'entente garantit un maillon de la chaîne d'approvisionnement qui soutiendra les agriculteurs du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une bonne entente pour le Nouveau-Brunswick. Oui, bien sûr, la situation pose des défis pour la région de Sussex. Nous en sommes bien conscients, et la ministre responsable du Travail en a parlé. Toutefois, une telle entente nous permet d'avoir l'occasion de nouer un partenariat avec Agropur. Sans cette entente, nous n'aurions pas cette occasion. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Le ministre et la première ministre auraient dû veiller à ce que 60 emplois ne soient pas abolis à Sussex. La semaine dernière, nous avons constaté que l'entente en question portait sur l'atteinte de cibles en matière de croissance, et non en matière d'emploi. Comme d'habitude, nous avons eu droit

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

à un ramassis de mots, du jargon et un charabia, et c'est là la façon la plus courtoise que je puisse employer pour décrire l'absence de réponse du gouvernement actuel.

J'ai demandé à la première ministre de bien vouloir préciser si l'atteinte des cibles par Agropur serait fondée sur la croissance au Nouveau-Brunswick, et non sur celle enregistrée en Nouvelle-Écosse ou au Québec. Voilà les provinces où se retrouveront les emplois perdus ici à cause de l'entente. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Tim Houston, s'est réjoui de la création d'emplois dans sa province grâce à l'agrandissement de l'installation de Bedford.

La première ministre fera-t-elle preuve d'une transparence radicale, comme elle l'a promis, et précisera-t-elle si les cibles en matière de croissance seront fondées sur la croissance au Nouveau-Brunswick, oui ou non? Une réponse par oui ou par non permettra au moins de confirmer si elle n'est pas au courant. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Le projet de Miramichi sera assujéti à des cibles en matière de productivité. Les cibles en question sont axées sur l'installation de Miramichi. Nous sommes ravis de pouvoir mettre en place une exploitation plus productive qui permettra à Agropur de s'établir durablement dans la province. Le projet, auquel ONB s'est associé pour aider la compagnie à atteindre ses cibles en matière de productivité, aurait pu être réalisé ailleurs. Je le répète, ces cibles en matière de productivité seront évaluées en fonction de cette installation en particulier. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Soyez ouverts avec les gens. Quelles sont les cibles en question? Que se passera-t-il si les cibles ne sont pas atteintes? Nous n'avons obtenu aucune réponse, Madame la présidente.

La semaine dernière, j'ai demandé s'il était possible d'annuler une telle entente. Y a-t-il une façon pour le gouvernement actuel de revenir sur la mauvaise décision qu'il a prise de signer le chèque et d'empêcher que le tout se produise? Quelles seraient les pénalités imposées aux contribuables du Nouveau-Brunswick si le gouvernement devait rompre le contrat? Combien cela nous coûterait-il?

Voilà des questions très simples auxquelles le gouvernement a le devoir et la responsabilité de répondre. Le gouvernement a-t-il la possibilité, oui ou non, d'annuler l'entente? Quelles sont les pénalités prévues en cas de rupture de l'entente? Des pénalités sont-elles même prévues? Si le gouvernement rompait effectivement le contrat, quel montant financier devrait-il payer?

Voilà autant de questions auxquelles la première ministre peut apporter une réponse définitive aux gens du Nouveau-Brunswick. Si 60 personnes risquent de perdre leur emploi

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

à Sussex, ne croyez-vous pas qu'elles méritent des réponses concrètes expliquant pourquoi vous ne vous battez pas pour elles? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci de la question, Madame la présidente. Pour donner une réponse directe, je peux dire que, si les cibles ne sont pas atteintes, nous ne versons pas d'argent. Je suis surpris que les parlementaires du côté de l'opposition nous demandent de mettre fin à une entente qui créera 95 emplois à Miramichi...

(Exclamations.)

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : L'entente fera augmenter le PIB de 63,5 millions de dollars.

Je n'arrive pas à comprendre que les parlementaires du côté de l'opposition veuillent s'opposer à la création des emplois et à la place que pourrait occuper Agropur dans la province. Toutefois, cela ne devrait peut-être pas me laisser perplexe. Ils ont fait campagne sur une plateforme d'une page et, lorsqu'ils ont été mis au courant de la situation et de la possibilité qu'Agropur contribue à notre croissance au Nouveau-Brunswick, ils ont choisi de ne rien faire et de se contenter d'espérer une réorganisation, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà des artifices purs et simples, Madame la présidente. La semaine dernière, j'ai cité la première ministre, qui a dit :

Il n'y aura pas de pertes nettes d'emplois [...] Au bout du compte, il y aura, en fait, plus d'emplois chez Agropur. [Traduction.]

Elle a ensuite dit :

Eh bien, laissez-moi vérifier, car, selon notre compréhension de leurs plans de croissance, l'entreprise devait compter un effectif plus important au terme du processus. [Traduction.]

Ces propos me donnent l'impression que, lorsqu'ont eu lieu les discussions, le gouvernement actuel était au courant des plans d'Agropur. Je rappelle à la première ministre la citation suivante de son ministre, tirée du harsard :

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

J'ai dit à la Chambre qu'Agropur avait indiqué qu'elle évaluait différents scénarios dans les Maritimes, et que nous avons compris que cela pourrait donner lieu à des changements liés aux activités dans la région, notamment à Sussex.

Ces propos montrent eux aussi que les parlementaires du côté du gouvernement donnent aux gens du Nouveau-Brunswick des messages ambigus sur ce qu'ils savaient vraiment. Je pose la question suivante à la première ministre : Quand? Indiquera-t-elle aux gens du Nouveau-Brunswick exactement à quel moment elle a appris qu'Agropur éliminerait 60 emplois à Sussex? Donnez-nous la date et l'heure auxquelles elle a sciemment jeté aux poubelles 60 emplois à Sussex, ou admettez...

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face d'avoir répété la citation qui a certainement fait l'objet de plusieurs échanges à la Chambre. Je vais encore répéter ce que l'entente apporte à Miramichi. La décision d'ONB d'investir dans Agropur fera passer à plus de 95 le nombre d'emplois à Miramichi. Elle générera 63,2 millions de dollars en PIB sur cinq ans et fera de l'établissement de Miramichi un centre d'expertise en transformation du lait de consommation dans la région. Voici, je suppose, ma question : Pourquoi ne voudrions-nous pas que s'offre à Miramichi cette occasion? Il s'agit d'un très bon projet pour Miramichi. Nous sommes fiers de veiller à ce que le secteur agricole dans notre province ait des capacités de transformation. Nous nous réjouissons à la perspective d'un partenariat avec Agropur pour les années et les décennies à venir. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Le ministre devrait se demander pourquoi il n'a pas protégé les 60 emplois à Sussex, Madame la présidente. Les messages ambigus se poursuivent. Encore une fois, voici une citation prise du hasard :

Nous n'étions pas au courant des détails du plan de restructuration de la compagnie.

Voici une autre citation :

Agropur a indiqué qu'était en cours une évaluation de différents scénarios dans l'ensemble des Maritimes. Nous avons compris que cela pourrait comprendre des changements liés aux activités dans la région, notamment à Sussex.

J'ai demandé quel énoncé était exact. Si vous ignoriez les intentions d'Agropur, pourquoi lui avoir accordé des fonds? Si vous les connaissiez, pourquoi lui avoir accordé des fonds? En guise de réponse le ministre a essayé de blâmer Agropur de ne pas avoir fait connaître ses plans au gouvernement. La première ministre veut-elle nous dire exactement quand le gouvernement était au courant ou n'était pas au courant des plans d'Agropur? Je pense que

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

le ministre des Finances a bien résumé la philosophie du gouvernement actuel lorsqu'il a dit :

Nous dépensons pour les gens du Nouveau-Brunswick, et nous ne cesserons pas de le faire

Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Madame la présidente, je remercie le député d'en face de sa question. Il semble que le député d'en face n'a pas lu l'actualité économique dans les journaux récemment. C'est comme s'il vit en vase clos, sans se rendre compte des défis politiques majeurs qui touchent le secteur de l'énergie. Nous sommes en pleine guerre commerciale. L'économie mondiale évolue rapidement. Les chaînes d'approvisionnement connaissent des changements. La technologie est en constante transformation. L'occasion qui se présente à Miramichi permettra à la région de faire part de l'avenir d'Agropur dans un monde en constante évolution.

Nous avons assuré au secteur agricole et à la province une capacité de transformation. Voilà une occasion d'accroître la main-d'oeuvre de 95 emplois à Miramichi, et c'est une occasion à saisir pour Miramichi. Je suis surpris que l'opposition laisse entendre que nous pourrions dire : Non, nous ne voulons pas des emplois en question ni des retombées économiques qui en découleraient pour Miramichi.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà, Madame la présidente. Les parlementaires du côté du gouvernement n'assument aucune responsabilité, rejettent la faute sur tout le monde, et procèdent sans cesse ainsi. Voilà tout ce dont ils sont capables, Madame la présidente. Lorsqu'ils se retrouvent dans le pétrin, ils disent : Bon, assurons-nous de rejeter la faute sur l'ancien gouvernement. Il est incroyable de voir comment ils prétendent avoir toutes les réponses alors que, en réalité, ils n'en ont aucune. Nous n'obtenons pas souvent de réponses claires de la part du gouvernement actuel. Ce n'est pas surprenant. Essayons de poser une question vraiment facile.

À un moment donné, le ministre responsable d'Opportunités NB a dit que l'argent était un « prêt à remboursement conditionnel ». Toutefois, le site web d'ONB indique qu'il s'agit d'une « contribution non remboursable ». Il ne s'agit pas simplement d'un lapsus. Les parlementaires du côté du gouvernement ont donné les deux réponses différentes non seulement à la Chambre, mais aussi dans les médias.

Puisque la première ministre n'est habituellement pas au courant de la situation, pourrait-elle examiner attentivement ses notes et nous préciser laquelle des réponses fournies est la bonne? Votre temps de parole commence maintenant.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente, de me donner l'occasion d'informer la Chambre qu'il s'agit d'une contribution non remboursable, qui dépend de l'atteinte de cibles précises par le promoteur. Merci, Madame la présidente.

SOINS DE SANTÉ

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Récemment, la première ministre et le ministre de la Santé ont fait le point sur la situation qui touche les soins de santé, et nous avons appris que 28,5 % des gens du Nouveau-Brunswick n'avaient pas accès à des soins primaires. Aucune mise au point n'a été faite concernant les soins virtuels, et l'on ignore quelle forme cela prendra lorsque la transition, censée se faire de façon harmonieuse, aura lieu à la fin du mois de juin.

J'aimerais que la première ministre me dise si la prolongation de 90 jours prévue dans le contrat initial de eVisitNB ne porte que sur 90 jours, ou s'il s'agit de 120 jours, voire plus. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je me réjouis toujours d'avoir l'occasion de parler des progrès que nous réalisons en matière de soins virtuels au Nouveau-Brunswick. Oui, je dois souligner qu'une proposition de prolongation figurait dans le contrat initial. Nous nous y conformons actuellement. Nous avons hâte de fournir un accès sans faille aux soins virtuels au Nouveau-Brunswick, un service que les gens du Nouveau-Brunswick veulent, méritent et obtiendront. Il s'agira de soins de haute qualité, conformément à la demande de propositions (DP) qui a été lancée et à laquelle 11 groupes différents ont répondu. Nous avons retenu la meilleure proposition et l'avons évaluée de manière appropriée. Nous nous réjouissons à l'idée de voir une transition harmonieuse vers les soins virtuels au Nouveau-Brunswick, et je suis content que vous nous ayez rappelé cet aspect ici aujourd'hui. Merci.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je remercie le ministre de la Santé d'avoir pris la parole et d'avoir parlé d'une sorte, semble-t-il, de prolongation de 90 jours qui a peut-être été intégrée au contrat initial avec eVisitNB. Si cela se produit... Nous aurons maintenant une transition harmonieuse, non pas le 1^{er} avril, mais bien le 1^{er} juillet, je suppose.

Je veux savoir si le ministre a eu quelque mise au point de la part de Foundever. Comment l'entreprise s'en tire-t-elle en ce qui concerne la dotation en personnel, entre autres? Pouvons-nous être assurés — et, surtout, les gens du Nouveau-Brunswick qui comptent sur de tels soins de santé virtuels peuvent-ils être assurés — d'une transition harmonieuse vers un service efficace le 1^{er} juillet?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, les soins de santé virtuels constituent la voie que nous suivons actuellement. Cela a commencé pendant la pandémie de COVID-19. Nous sommes maintenant en 2026. Nous devons fournir des soins de santé virtuels de haute qualité. Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont demandé que des soins de santé virtuels soient fournis dans les deux langues, que l'on puisse obtenir des rendez-vous et éviter de longues périodes d'attente au téléphone et que le système engage des gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons travaillé avec le fournisseur de soins de santé virtuels au dossier du service 811 et à d'autres dossiers dans le passé. Le fournisseur a fourni un bon rendement. Le contrat est axé sur le rendement ; nous nous attendons donc à ce que le fournisseur ait dans l'avenir un aussi bon rendement qu'il a eu dans le passé. Nous sommes très contents que la prestation de soins de santé, notamment de soins de santé virtuels, dans la province soit conforme aux normes actuelles. Merci beaucoup.

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Voilà toute une réponse. Elle n'a pas répondu à la question, mais c'était une réponse.

Il y aura donc une transition harmonieuse le 1^{er} juillet. Je veux savoir si le ministre a eu une mise au point de la part de Foundever sur le salaire que l'entreprise prévoit verser à son personnel infirmier praticien. Combien de membres du personnel infirmier praticien a-t-elle engagés jusqu'à présent? Je veux savoir si le ministre est sûr que Foundever essaie de payer le personnel infirmier praticien 30 \$ par consultation plutôt que 35 \$, comme le fait eVisitNB.

Je suis vraiment préoccupé par la question, car je veux savoir ce qui se passera le 1^{er} juillet. Foundever dirige le service 811, un centre d'appels dont le rôle consiste à réacheminer les appels entrants. Que se passera-t-il lorsque, le 1^{er} juillet, la transition harmonieuse prévue n'aura pas lieu? Que compte faire le ministre de la Santé ou la première ministre — peu importe qui veut répondre — pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à ce moment-là?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, merci beaucoup de me donner l'occasion de parler d'une meilleure qualité de soins virtuels dans notre province. C'est ce qu'attendent les gens du Nouveau-Brunswick. Les gens ne sont peut-être pas au courant de certains détails, mais nous savons que, lorsque nous irons de l'avant, Foundever assurera des soins de meilleure qualité qui répondent aux exigences énoncées dans un appel de propositions de 2025. Je n'avancerai pas d'hypothèses sur les divers scénarios possibles. Nous avons négocié afin que la transition se fasse d'une manière harmonieuse, et c'est ce que nous prévoyons. Nous allons de l'avant de manière constructive, et c'est ce que nous faisons toujours. Nous concluons de bons contrats avec de bonnes personnes qui fournissent des résultats, et je me réjouis à la perspective de l'amélioration de la prestation de soins virtuels dans la province. Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

PROTECTION DE L'ENFANCE

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, les plateformes de réseaux sociaux sont conçues pour créer une dépendance et accrocher les enfants. Elles perturbent les habitudes alimentaires et les habitudes de sommeil saines. Il ne s'agit pas d'une question de volonté. Les entreprises de réseaux sociaux veulent que les enfants demeurent sur leurs plateformes le plus longtemps possible. Cela a entraîné une crise de santé mentale, est un facteur de dysmorphie corporelle et peut mener des enfants à l'automutilation et au suicide.

Le premier ministre du Manitoba, Wab Kinew, a récemment annoncé que sa province serait la première à interdire aux jeunes de moins de 16 ans l'accès aux réseaux sociaux et aux agents conversationnels d'IA. À *Information Morning*, sur les ondes de la CBC, l'expert en cybersécurité David Shipley a recommandé que le gouvernement du Nouveau-Brunswick suive l'exemple du Manitoba. La première ministre se joindra-t-elle à Wab Kinew pour interdire aux enfants l'accès aux réseaux sociaux et aux agents conversationnels d'IA?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci beaucoup à la députée d'en face de la question. La députée soulève une question que se posent de nombreux parents et de nombreuses personnes dans notre province, d'un bout à l'autre de notre pays et un peu partout dans le monde. Nous surveillons certainement de très près l'Australie, qui a pris des mesures visant à restreindre l'accès aux plateformes de réseaux sociaux au moyen d'un contrôle de l'âge des utilisateurs. Nous pensons que ce que le Manitoba propose est très intéressant. En ce moment, nous avons une équipe qui se penche sur divers mécanismes de politique dont nous pourrions disposer pour faire exactement ce que demande la députée d'en face.

Nous devons faire en sorte que nos enfants soient protégés contre un environnement que nous estimons très complexe et qui peut entraîner des effets néfastes considérables sur la santé mentale. C'est une question sur laquelle nous nous penchons même personnellement, à la maison. Comme tout le monde le sait, mes enfants ont 14 ans, 12 ans et 8 ans, aucune d'elles n'a d'appareils électroniques et elles ont toutes un accès limité à des comptes. Les contenus auxquels nos enfants sont exposés sur de tels systèmes nous préoccupent. C'est une question que notre équipe examine en ce moment.

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Merci, Madame la présidente. J'ai hâte que la première ministre propose une mesure pour instaurer une interdiction. Entre-temps, nos enfants demeurent exposés à des contenus à l'école. L'utilisation des réseaux sociaux et des agents conversationnels d'IA générative demeure largement non réglementée, et ces systèmes ont pour effet d'accroître la richesse et le pouvoir des oligarques milliardaires de l'industrie technologique. Trop, c'est trop. Nous savons, comme eux, que ces systèmes nuisent à nos enfants. Des recherches montrent que l'utilisation de l'IA est un facteur de troubles cognitifs, et des experts soulèvent des préoccupations quant aux effets à long terme sur le



Questions orales

développement du cerveau. Comme l'a mentionné la première ministre, on constate, en Australie, de premiers signes de réussite liés à l'interdiction, si bien que le nombre d'enfants qui utilisent Snapchat a diminué de 40 % depuis janvier. La ministre de l'Éducation franchira-t-elle au moins la première étape et interdira-t-elle l'utilisation des réseaux sociaux et des agents conversationnels d'IA dans les écoles, comme l'a proposé la ministre de l'Éducation du Manitoba?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée d'en face de me donner l'occasion de parler de notre gestion de cette question complexe dans nos écoles. Je peux dire que, oui, nous la prenons très au sérieux. Nous savons que nous devons nous attaquer à de tels défis, et nos élèves doivent constamment composer avec ceux-ci.

Nous comprenons aussi que de tels outils comportent de bons côtés. On peut s'en servir comme outil d'aide à l'apprentissage, pour aider les personnes qui ont des difficultés d'apprentissage et créer des environnements d'apprentissage dynamiques. Voilà pourquoi nous nous concentrons sur une utilisation éthique et responsable des agents conversationnels d'IA et de tous les autres outils semblables. Voilà pourquoi nous avons prévu une politique précisément à cet effet.

Nous pouvons tirer parti des bons éléments et les employer dans un environnement d'apprentissage responsable, tout gérant les distractions et les effets nuisibles que peuvent entraîner ces outils. Nous établissons...

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, la liste des problèmes majeurs liés à l'emploi de tels outils est longue, et ces problèmes sont, en fait, énumérés sur le site Web du gouvernement. Pendant que le gouvernement du Manitoba veille à la protection des enfants, le nouveau programme de littératie numérique du gouvernement Holt va dans la direction opposée. Nous devons penser aux jeunes enfants. Par exemple, le programme propose que des élèves de maternelle utilisent des outils d'IA pour trouver des idées ou pour formuler des requêtes en vue d'explorer ou de représenter des données simples. Ne devraient-ils pas plutôt se servir de leur cerveau? En tant que mère d'un enfant qui commencera la maternelle cette année, je suis extrêmement préoccupée par la pression exercée pour que des enfants utilisent l'IA dès la maternelle au lieu d'apprendre à penser.

La ministre de l'Éducation mettra-t-elle un frein à la mise en oeuvre du nouveau programme sur l'IA? La ministre de l'Éducation mènera-t-elle plutôt des consultations auprès des parents, du personnel enseignant et des élèves sur l'interdiction des réseaux sociaux et des agents conversationnels d'IA dans les classes et les possibilités d'investissements qui favoriseront la capacité des enfants d'interagir avec le vrai monde sans dépendre d'appareils électroniques?

Questions orales

[Original]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, je remercie la députée de l'opposition de me donner l'occasion de parler du sujet. Au ministère, nous sommes très inquiets au sujet du développement des enfants. Nous sommes très inquiets au sujet de leur acquisition de la langue, de la numératie et de la littératie ; voilà pourquoi nous cherchons à déterminer comment les outils en question peuvent être utilisés de façon éthique et responsable. Il faut absolument mettre des balises pour assurer la sécurité des enfants, surtout les plus jeunes, à mesure qu'ils grandissent. C'est précisément pour cette raison que nous élaborons des politiques et des plateformes pour encadrer leur utilisation.

Comme parent, je suis également inquiète au sujet de l'utilisation des écrans dans les écoles et c'est pourquoi nous parlons à nos partenaires afin d'élaborer une approche axée sur les aspects positifs, étant donné que ces outils-là sont utilisés dans notre société. Toutefois, il faut protéger les enfants des effets négatifs. Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

COTES DE CRÉDIT

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : À l'intention du ministre des Finances, je vais mentionner quelques gros titres publiés depuis qu'il a promis de faire des mises à jour trimestrielles sur l'état des finances de la province. Selon les manchettes, le gouvernement obtient de mauvais résultats tant sur le plan financier que sur le plan social, malgré les vidéos et les séances photo de la première ministre. En ce qui concerne la cote de crédit de la province, les gens du Nouveau-Brunswick ont de bonnes raisons d'être préoccupés, notamment parce que les agences de notation sont elles-mêmes préoccupées. Chaque fois que la cote de crédit du gouvernement Holt est révisée à la baisse, les gens du Nouveau-Brunswick perdent des services sociaux. Le défenseur des enfants et des jeunes a en quelque sorte mis le gouvernement Holt à l'épreuve, après que celui-ci a présenté son premier budget comprenant une réduction de 47 millions de dollars des services de santé mentale offerts aux jeunes. Le ministre responsable a dû rendre des comptes au défenseur. Le ministre indiquerait-il aux gens à quelle fréquence il devra rendre des comptes aux agences de notation qui ont mis, au fond, le gouvernement à l'épreuve?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci de la question, Madame la présidente. J'ai l'impression que l'opposition tourne en boucle depuis deux semaines, car nous n'avons rien entendu concernant le budget. Précisons clairement que les agences de notation n'ont pas révisé à la baisse la cote de la province. Notre cote reste stable. Ce que l'opposition ne semble pas comprendre, c'est que nous n'évoluons pas en vase clos. Si l'on examine la situation géopolitique mondiale, on constate qu'il y a des guerres des droits de douane, et des changements en cours. Les agences de notation ont déjà indiqué que les perspectives



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

étaient négatives pour le pays et les provinces ; nous subirions donc les répercussions de toute façon.

Les agences de notation ont également indiqué qu'elles avaient constaté que la province et le gouvernement actuel travaillaient à rattraper le retard après six années de sous-investissement. Elles comprennent que nous devons agir ainsi. Elles comprennent notre stratégie pour aller de l'avant. Voilà ce qu'elles ont indiqué, mais les cotes n'ont pas changé. Les cotes sont restées inchangées. Je sais que certaines personnes attendaient avec impatience un changement, mais cela ne s'est pas produit. Deux agences de notation nous ont attribué des cotes stables, et la province reste très bien classée.

[Original]

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Restons sur le sujet de la mise à jour trimestrielle et de la révision à la baisse de la cote de crédit lié aux mauvais résultats financiers et sociaux du gouvernement Holt.

Je ne sais pas s'il existait auparavant un dicton disant que, si un gouvernement peut prendre une mauvaise mesure, il peut en prendre plusieurs. Il existe maintenant un tel dicton, en raison du gouvernement Holt.

La première ministre a déclaré devant un comité parlementaire que, lorsque son gouvernement a appris que Moody's avait abaissé sa cote de crédit, il a célébré la nouvelle. Je crois que plusieurs personnes du Nouveau-Brunswick ont trouvé une telle remarque plutôt curieuse. Nous avons l'impression que la première ministre ne comprenait pas vraiment ce qui venait de se produire.

Ce matin, je suis curieux. Le ministre a-t-il assisté à la célébration? Si oui, peut-il dire à la Chambre si la première ministre y dansait le Highland Fling?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Ce que je sais, c'est que nous venons de passer quatre semaines à étudier les prévisions budgétaires à l'Assemblée législative. Nous avons travaillé pendant 80 heures et nous avons regardé chaque poste budgétaire. Jusqu'à maintenant, aucune question n'a été posée. Ce que nous entendons, ce sont des commentaires gratuits voulant que les Libéraux dépensent sans contrôle. L'opposition n'a pas encore voulu débattre d'un élément quelconque à la Chambre.

Le député d'en face parle de la cote de crédit parce qu'il s'agit du seul élément que son parti peut inventer. Pendant ses six années au pouvoir, le gouvernement précédent ne discutait que de la cote de crédit. Rien n'a donc changé de l'autre côté de la Chambre.

Si l'opposition officielle croit vraiment que nous avons consacré trop d'argent à certains éléments, qu'elle propose un débat sur le sujet. Je n'ai toutefois rien entendu ni vu à cet

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

égard. Ce que j'ai entendu de l'opposition officielle, c'est qu'il faut dépenser plus d'argent et ne pas percevoir de recettes supplémentaires. Toutefois, l'opposition officielle ne nous dit jamais dans quels domaines nous avons trop dépensé.

[Traduction]

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Je dois contester l'observation, car nous posons constamment des questions au sujet du budget et de la façon dont l'argent est dépensé par le gouvernement libéral Holt. Toutefois, vous avez obtenu un clip à présenter ; c'est donc bien.

Le ministre et tous les parlementaires à la Chambre savent que la session actuelle doit prendre fin le 13 juin. La mise à jour trimestrielle du ministre pourrait devenir une des séances de photos estivales typiques du gouvernement Holt qui visent à donner bonne impression. Il serait dommage que le ministre évite l'examen rigoureux de la Chambre pour la toute première mise à jour. Lorsque le gouvernement Holt évite la Chambre du peuple, il évite la population elle-même, soit chacune des 853 000 personnes de la province.

Je crois qu'il serait dans l'intérêt de la transparence et de la reddition de comptes que le ministre avance la date prévue de sa première mise à jour afin qu'elle soit présentée au plus tard le 10 juin. Le ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à agir ainsi? Soumettra-t-il sa première mise à jour à l'examen de la Chambre du peuple?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Je trouve très intéressant que, encore une fois, les parlementaires d'en face ne comprennent pas ce qu'est une mise à jour trimestrielle. Les mises à jour trimestrielles sont présentées en août. C'est le cas depuis toujours. Le tout est fait en fonction de la mise à jour trimestrielle de la province, et nous y ajouterons des précisions. Je vais revenir au sujet dont il est question.

Aucune question n'a été posée au sujet du budget. Je n'ai rien entendu de précis à la Chambre depuis au moins une semaine et demie. Ce que j'ai entendu, ce sont des observations d'ordre général. Ce sont des observations préoccupantes, par exemple : Qu'est-ce que 60 000 \$? Qu'est-ce que 500 000 \$? Qu'est-ce que 6 millions de dollars? Qu'est-ce que 5 millions de dollars?

Nous avons un déficit structurel. Tout compte. Tout compte. Les gens d'en face rejettent tout et disent que nous ne pouvons toucher à rien. Voilà qui en dit long sur la raison pour laquelle nous sommes dans la situation actuelle. Voilà qui en dit long sur la façon dont gouvernent les gens d'en face et sur les changements structurels que nous devons apporter dans la province. Nous mènerons la tâche à bien.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : La période des questions est maintenant terminée.

